

PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 27 JUIN 2018

Séance du 27 juin 2018 - Maison du Parc à Pélussin
Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 86
Présidente : Mme PEREZ Michèle

Délégués Collège de la Région Auvergne - Rhône-Alpes

Etaient présents

Mme BUSSIERE Laurence
M. MANDON Emmanuel

Etaient représentés

M. CINIERY Dino	Par M. MANDON Emmanuel
Mme CUKIERMAN Cécile	Par Mme PEYSSELON Valérie
M. HEYRAUD Stéphane	Par M. SOUTRENON Bernard
M. VIAL Raymond	Par Mme PEREZ Michèle

Etait excusé

M. TAITE Jean Pierre

Etaient absents

Mme PEYCELON Nicole
M. DE PEYRECAVE Gabriel
Mme SLEPCEVIC Sandra

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Etaient présentes

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne	Conseil Départemental Loire
Mme PEYSSELON Valérie	Conseil Départemental Loire

Etaient représentés

Mme JURY Christiane	Par M. BONNEL Claude
Mme PERRIN Fabienne	Par Mme BESSON FAYOLLE Corinne
M. REYNAUD Hervé	Par Mme FOREST Nicole
Mme RIBEIRO-CUSTODIO Alexandra	Par Mme BERGER Corinne
Mme VIALLETON Marie Michelle	Par M. SEUX Jean François

Etait absente

Mme PUBLIE Martine	Conseil Départemental Rhône
--------------------	-----------------------------

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Etaient présents :

Mme RICHARD Béatrice
M. DEVRIEUX Michel
Mme DE LESTRADE Christine
M. PERRET Jean Baptiste
M. SAUVIGNET Daniel
M. ZILLIOX Charles

Etaient absents

M. CHERIET Farid
M. CHORON Denis

Délégués des Communes

Etaient présents

M. BRIAS Bernard	Délégué de Véranne
Mme PEREZ Michèle	Déléguée de Roisey

Etaient représentés

M. VERNEY Jean Paul	Par M. ZILLIOX Charles
M. SEGUIN Frédéric	Par Mme RICHARD Béatrice

Etaient absents

Mme LEFEBVRE M. Chantal	Déléguée de Vérin
Mme FRERING Odette	Déléguée de Chuyer
M. MARET Philippe	Délégué de St Michel sur Rhône

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Etaient Présents

M. BERNARD Hervé
M. SOUTRENON Bernard

Etaient représentées

Mme DROIN Anne	Par M. DEVRIEUX Michel
Mme LEVEQUE Patricia	Par M. BERNARD Hervé

Etaient absents

M. FOREL Vincent
M. IMBERT Florent
M. SCHMELZLE Pierre
M. SABOT Guillaume
Mme ROCHETTE Yvette

Délégués des communes

Etaient présents

Mme LECORNU Françoise
Mme MONCHOVET Michèle
M. TEYSSIER Robert

Députée Colombier
Députée de Bourg-Argental
Député de St Romain les Atheux

Etaient absents :

M. ARNAUD Patrick
M. BRUNON François Xavier
M. DURSAPT Jean Louis
M. LE GRIS Sébastien
M. MALOCHET Yves

Député de Thélis la Combe
Député de Planfoy
Député de Tarentaise
Député de St Sauveur en Rue
Député de St Régis du Coin

Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération

Délégués de la Communauté d'agglomération

Etaient présents

Mme BERGER Corinne
M. BONNEL Claude

Etait représentée

Mme JAUD-SONNERAT M. Pierre Par M. TARDY Sébastien

Etaient absents

M. DARMANCIER Martial
M. GADOUD Marc

Délégués des communes

Etaient présents

M. CHAPELLE Erick
M. DURR Daniel
M. LAGER Alain
M. TARDY Sébastien

Député suppléant Trèves
Député de Condrieu
Député de Tupin-et-Semons
Député St Romain en Gal

Etait absent

M. LECONTE Marc

Député Loire sur Rhône

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Etienne Métropole

Etait présent

M. SEUX Jean François

Etaient absents

Mme DREVON Chantal

Mme FAYOLLE Sylvie

Mme HUET Isabelle

M. PORCHEROT J Philippe

Délégués des communes

Etaient présents

M. LACROIX Norbert

M. VALLUY J. Christophe

Délégué La Terrasse sur Dorlay

Délégué Ste Croix en Jarez

Etaient absents

M. BARRIER Jean Alain

M. THOLOT Sébastien

Délégué de Farnay

Délégué La Valla en Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint Etienne Métropole

Etait Présente

Mme FOREST Nicole

Etaient représentés

M. DUMAINE Sébastien

M. PENARD Christophe

Par M. VALLUY Jean Christophe

Par M. LARGERON Patrick

Etaient absents

Mme CHAZELLE Suzanne

M. FAVERJON Christophe

M. GEYSSANT Daniel

M. GONNET J. Gabriel

Délégués des Villes portes

Etaient présents

M. LARGERON Patrick

M. MICHAUT Marc

Délégué d'Annonay

Délégué de L'Horme

Etait excusé

M. TARDY Gérard

Délégué de Lorette

Etaients absents

M. BERGER Jean Pierre

Délégué de St Etienne

Mme CHARBONNEL Christiane

Déléguée de La Grand Croix

M. CROZET Cédric

Délégué de Sorbiers

Mme DE BEAUMONT Anne

Déléguée de Firminy

M. FAVIER Daniel

Délégué La Ricamarie

Mme REVEYRAND Anne

Déléguée du Grand Lyon

Mme RUAS Janine

Déléguée de St Martin la Plaine

Assistaient également à la réunion :

M. VINCENT Pierre

Amis du Parc

Mme ROUX Annie

CESER

Mme ROCH

DDT 42

M. GIRARD Frédéric

Chargé de mission Région

M. MATHEVET Yvon

Fédération de chasse Loire

Mme BONGRAND Elisabeth

Association APEPS

Equipe du Parc

Etait représenté

M. ZIEGLER Georges

Par Mme BESSON FAYOLLE

Etaients excusés

M. DELAPLACETTE Philippe

Président du SCOT Rives du Rhône

M. DUMAS Jacques

Fédération pêche Loire

M. FRANCISCO Pascale

Architecte bâtiments de France

M. GUILLOTEAU Christophe

Président Département du Rhône

M. GRENOT Jacques

CRPF

M. LAGET Bernard

Président SIEL

Mme PUBLIE Martine

Présidente Tourisme Rhône

La Présidente certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 15 MARS 2018

Aucune observation n'est formulée, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

2 - APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DE REUNIONS DE BUREAU DU 6 DECEMBRE 2017, 29 MARS ET 26 AVRIL 2018

Aucune observation n'est formulée, les comptes-rendus sont donc approuvés à l'unanimité.

3 - COMPTE RENDU DES DELEGATIONS AU BUREAU ET A LA PRESIDENTE.

La liste des décisions prises par la Présidente dans le cadre de ses délégations figure dans le tableau ci-dessous pour la période du 1^{er} mars au 13 juin.

<u>Délégations</u>	<u>Décision</u>
Réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus dans le budget	<i>Sans objet</i>
Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadre ainsi que toute décision concernant leurs avenants dans la limite des attributions dévolues à la CAO et au jury de concours par la réglementation en vigueur, lorsque les crédits sont inscrits au budget	Cf. tableau ci-dessous
Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans	<i>Sans objet</i>
Passer des contrats d'assurance	<i>Sans objet</i>
Créer des régies comptables nécessaires au fonctionnement du Parc	<i>Sans objet</i>
Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges	<i>Sans objet</i>
Décider l'aliénation de gré à gré de biens immobiliers jusqu'à 4 600€	<i>Sans objet</i>
Fixer la rémunération et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts	<i>Sans objet</i>
Intenter au nom du Parc les actions devant les juridictions civiles, pénales ou administratives en première instance, appel ou cassation, dans les cas définis par le Comité syndical	<i>Sans objet</i>
Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le Comité syndical lors du vote du budget primitif	<i>Sans objet</i>

**Liste des décisions prises par la Présidente dans le domaine des marchés publics
pour la période du 1^{er} mars au 13 juin 2018**

<u>Objet</u>	<u>Entreprise attributaire</u>	<u>Montant</u>
Programme saison « Autour du crépuscule)	JECOM	2 724 €
Programme « Rendez-vous de mon Parc 2018 »	JECOM	4 080 €
Congrès 2018	Centre congrès St Etienne	23 668.20 €
Congrès 2018	CIS WOGENSCKY	1 911.52 €
Audit Mission architecturale	COAGIR	5 000 €
Audit Mission architecturale	AgroParisTech	1 000 €
Observatoire Biodiversité 2018 - Suivis	FRAPNA Loire	7 400 €
	LPO Loire	6 000 €
	Féd Départementale Chasseurs	5 809.20 €
	CBNMC	6 750 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, prend acte de cette communication.

4 – DECISION MODIFICATIVE N°1

L'objet de la décision modificative est d'inscrire les actions portées par le syndicat mixte du Parc en 2018 et les financements correspondants apportés par les différents partenaires.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le contenu de la décision modificative dont les tableaux récapitulatifs figurent en annexe à la présente délibération.

5 – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Etat d'avancement de l'évaluation de la Charte à mi-parcours**

Marie VIDAL présente ce bilan.

Le recensement de toutes les actions conduites ou accompagnées par le Parc a été effectué, ce qui représente 300 actions depuis 2013 dont 120 qui sont soldées complètement.

Certaines sont terminées mais il n'est pas possible de les solder, notamment lorsqu'il y a un cofinancement LEADER.

Un questionnaire a été transmis à toutes les Communes du territoire du Parc. 25 communes ont fait un retour sur les 47 au total.

Des entretiens ont débuté avec les EPCI : la Communauté de communes des Monts du Pilat et Vienne Condrieu Agglomération. Les entretiens avec Saint-Etienne Métropole et le Département du Rhône

auront lieu prochainement. Pour l'Etat, l'interlocuteur que le Parc avait est parti à la retraite, cela va prendre un peu plus de temps.

Le retour d'informations de la part des signataires de la Charte est nécessaire, qu'il soit positif ou négatif pour que l'évaluation soit la plus objective possible.

Un questionnaire simplifié va être mis en place pour les villes portes.

Jean-Christophe VALLUY ajoute que ce retour des Communes est important. Un délai supplémentaire est laissé pour permettre à celles qui n'ont pas répondu de le faire. Il est possible de transmettre le questionnaire sous format Word. Le travail de saisie pourra se faire ensuite en interne par les services du Parc.

- Présentation de la nouvelle saison culturelle

Axel MARTICHE présente les contours de cette nouvelle programmation culturelle appelée « Autour du Crépuscule ». (Le diaporama qui a servi de support à la présentation d'Axel MARTICHE est joint à ce compte-rendu). Cinq dates en différents lieux du Parc ont été choisies et proposent :

- Un site naturel à découvrir
- Une découverte artistique
- Une dégustation de terroir

Ce qui change par rapport à la saison culturelle « Concerts en balades et Scènes aux champs » :

- Un coût moins élevé et une participation libre sollicitée auprès des spectateurs
- Une programmation de juin à novembre (une fois par mois) et non plus uniquement en juillet-août
- Une action qui se déroule à la tombée de la nuit pour éviter les périodes de trop fortes chaleurs
- Une association plus forte des acteurs culturels du territoire

Ces rendez-vous ayant été construits collectivement avec les acteurs culturels du territoire volontaires, la programmation artistique est variée : théâtre, conte, musique, art de la rue. Un système de préinscription permet de ne pas dépasser la jauge de participants fixée, quand une jauge est fixée, ce qui est le cas parfois au regard de la configuration des lieux ou du type de programme proposé.

Daniel DURR tient à remercier les services du Parc qui ont conduit un travail solide en amont pour trouver les partenaires qui sont plus impliqués qu'auparavant. Cette programmation est désormais plus éclectique dans l'expression culturelle.

La première date, à Trèves, a été une belle réussite même si certaines choses sont à revoir. Le ton de la rencontre autour des acteurs culturels, naturalistes, et agricoles a bien été posé. Pour la première date, le ton culturel proposé était ambitieux. La randonnée a duré environ deux heures, ce qui a été un peu court pour échanger notamment avec les acteurs naturalistes qui accompagnaient la randonnée.

Daniel DURR invite l'assemblée à participer aux prochaines dates de la saison.

- Débat sur le mécénat

Sandrine GARDET débute ce débat par une présentation générale sur ce qu'est le mécénat, et notamment pour les collectivités (Cf. le diaporama support de présentation ci-jointe).

Le mécénat regroupe les dons en argent, en nature et en compétences. Il concerne les activités d'intérêt général, ce qui peut donner le droit pour les particuliers et les entreprises à une déduction fiscale selon un pourcentage variable entre 60 et 75%.

Il est précisé que d'autres acteurs agissent déjà sur ce terrain et depuis longtemps, les collectivités sont donc un peu les dernières à arriver sur ce « marché ».

Quelques points de vigilance sont à observer : le mécénat est une activité chronophage. Il est également important d'associer les mécènes à la gouvernance du projet. Il ne faut pas oublier de dire merci et ensuite de bien entretenir la relation.

Il est ensuite proposé à l'assemblée de répondre avec l'aide de post-it à différentes questions sur le mécénat pour recueillir les avis et conseils des personnes présentes :

1^{ère} question : En tant qu'élu du Parc, je ne trouve pas acceptable de recevoir de l'argent de ...

Dans les post-it, apparaissent différentes réponses :

- les entreprises qui ne respectent pas l'environnement, qui sont des pollueurs notoires, qui ne respectent pas les droits humains, qui ne respectent pas les droits du travail.
- Des entreprises précises ou un secteur d'activité : centrales nucléaires, Areva, Trédi, Industrie chimique Rhône Poulenc, Monsanto, Bayer, entreprises de production de phytosanitaire, de l'agro-chimie, Carrière Delomonico-Dorel, Adisséo, Casino, Mac-Donald, Gazproom, Lactalis, Association Sportive de Saint-Etienne, Olympique Lyonnais, Partis politiques, Diocèse, Associations religieuses.

Enfin, certaines réponses indiquent qu'il ne faut pas exclure d'entreprises a priori, il convient de discuter avec elles sur les actions qu'elles mènent en matière d'environnement. Il ne faut exclure aucune entreprise si elle s'engage dans une démarche environnementale et sociale, si cela permet de faire prendre conscience à l'entreprise qu'elle a des points d'amélioration en matière de RSE.

2^e question : En tant qu'entreprise, ce qui me motiverait à contribuer à un projet porté par le Parc, c'est...

Les réponses qui figurent sur les post-it sont les suivantes :

- Motivation : verdir/redorer mon image vis-à-vis du public ou de la clientèle de l'entreprise en contribuant à des actions environnementales, avoir une image nature associée à mon entreprise, améliorer mon image d'entreprise responsable d'un point de vue social et d'un point de vue environnemental, m'acheter une image, améliorer mon image tant auprès de mon personnel que de mes partenaires, démontrer mon ancrage local, participer à la dynamique territoriale proche de l'entreprise, pouvoir intégrer le projet que l'entreprise soutient dans son rapport « Développement durable »
- Types de projet motivant l'entreprise à intervenir : préservation de la biodiversité ou du cadre de vie, valorisation des produits de l'agriculture biologique, éducation à l'environnement ou rénovation de Chartreuse de Sainte-Croix, le projet de rénovation du système hydraulique de la Maison des Tresses et Lacets, un projet de développement des énergies renouvelables, un projet éducatif, touristique et culturel, un spectacle sur le thème du Pilat, un projet reconnu comme exemplaire, un projet visible, un projet valorisant le territoire, un projet qui permette l'implication des salariés de l'entreprise, un projet en lien avec l'activité de l'entreprise ou dans lequel l'entreprise pourrait retrouver un sens à son activité, un projet qui incite mes employés à faire une activité physique

Autres post-its : Intérêt pour l'individu ou le groupe d'individus / Que le Parc ouvre l'hiver

3^e question : Pour entrer en discussion avec une entreprise en vue de solliciter un mécénat, la stratégie consiste en ...

Plusieurs solutions sont proposées :

- bien connaître l'entreprise et son contexte, la compatibilité de ses activités avec la Charte du Parc, trouver le bon interlocuteur dans l'entreprise, contacter le responsable RSE, contacter les comités d'entreprises, commencer par aller voir des entreprises que l'on connaît ou pour lesquelles on dispose déjà d'un contact, cibler les entreprises qui ont des moyens financiers de faire du mécénat, se constituer un réseau d'entreprises, commencer par prendre un rendez-vous téléphonique pour pouvoir ensuite se présenter physiquement, être recommandé par quelqu'un proche de la direction de l'entreprise
 - y aller avec un projet précis que l'on sait présenter de manière motivante et faire preuve de pédagogie, et bien se préparer en connaissant son sujet sur le bout des doigts, ne pas se rendre au rendez-vous à plus de deux personnes, y aller motiver, savoir flatter l'entreprise, savoir vendre sa stratégie, rester dans le concret, proposer un projet qui soit en adéquation avec ce que fait l'entreprise que l'on rencontre
 - proposer des contreparties du type activités sportives, culturelles, touristiques, se rendre auprès de l'entreprise avec un ou plusieurs cartons de Condrieu, ... se fixer avec l'entreprise un objectif commun atteignable, ne pas être fermé à des propositions faites par l'entreprise, être à l'écoute de l'entreprise, inviter les éventuelles entreprises intéressées à venir voir fonctionner le Parc
 - autres : améliorer la communication du Parc du Pilat qui reste très peu connu au niveau national / ne pas perdre l'âme du Parc / bien se faire connaître auprès des entreprises avant même d'aller les solliciter financièrement
- Information sur l'Atlas de la Biodiversité Communale

Régis DIDIER, en charge des questions de biodiversité au Parc du Pilat précise que le Parc du Pilat a déposé une candidature pour réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur toutes les communes du Parc dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'intérêt de l'Agence Française de la Biodiversité dédié aux ABC

La candidature du Parc a été retenue et 400 000 euros de subvention ont été obtenus pour un projet global de 500 000 euros.

Ces ABC sont conçus pour se faire à l'échelle communale. L'objectif est de mobiliser tous les élus du territoire avec l'implication et la participation citoyenne. Il s'agit de mieux connaître la biodiversité et de faire partager la connaissance. Ensuite, ces enjeux pourront être mieux pris en compte dans les projets d'aménagement communal.

C'est aussi l'occasion de développer un engouement en faveur de la biodiversité et de construire des actions d'animation dans chaque commune contribuant ainsi à la vie collective.

Le projet ABC sera conduit jusqu'à fin 2020. L'année 2018 constitue une phase de calage durant laquelle les contacts avec les Communes sont pris et des actions d'animation et de mobilisation de tous sont programmées. Un état des connaissances naturalistes est également réalisé pour déterminer les lacunes.

Les années 2019 et 2020 feront l'objet de prospections naturalistes complémentaires. Ces savoirs seront valorisés sous différentes formes. Une plateforme informatisée sera mise en place pour valoriser les connaissances et le territoire.

Une plaquette de présentation du projet ABC a été adressée à toutes les Communes et chacune a été invitée à désigner un référent pour suivre ce projet.

Cinq réunions sont prévues en différents lieux du Pilat pour permettre à toutes les Communes de pouvoir y participer. La première a eu lieu à Bourg-Argental.

Bernard SOUTRENON qui a participé à cette première réunion ajoute que la démarche a été bien présentée. Elle est parfaitement lisible et compréhensible.

- Inauguration de l'exposition Ville-Campagne

Avant d'inaugurer l'exposition, Michèle PEREZ donne quelques informations à l'assemblée :

- Le jeudi 28 juin, aura lieu la présentation de l'étude effectuée par les étudiants d'AgroParisTech sur l'audit de la mission architecturale du Parc
- Le Parc tiendra un stand lors de :
 - la Fête de la ViaRhôna à Valence (26) les samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet
 - la Fête de la Forêt au Bessat le 1^{er} juillet
 - du Festival ZAZIMUT à Crussols (07) les 7 et 8 juillet.

La prochaine réunion du Comité syndical aura lieu le 19 décembre, il sera notamment question du débat d'orientations budgétaires.